juristudiant
forum des étudiants en droit

Problème pour un cas pratique

Par **J'aipaseulamoyenneausemestre1**, le **22/04/2020** à **04:14**

Bonjour,
Lorsqu'un acte administratif pris en application d'une loi est contraire à une liberté protégée par la constitution mais également par le droit de l'Union européenne, le recours pour excès de pouvoir doit être fait au regard de la constitution ou au regard du droit de l'UE ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés